



RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Accompagner la création d'espaces-test agricoles



Présentation de la démarche d'accompagnement
proposée par le Réseau National des Espaces-Test
Agricoles



Le **test d'activité** consiste à **développer une activité agricole** de manière **responsable** et **autonome** en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui **limite la prise de risque**, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Il permet l'installation de nouveaux agriculteurs qui viennent renouveler les rangs d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010 (*source Agreste, recensement agricole*). C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture d'aujourd'hui : produire une alimentation et un environnement de qualité, créer de l'emploi durable.

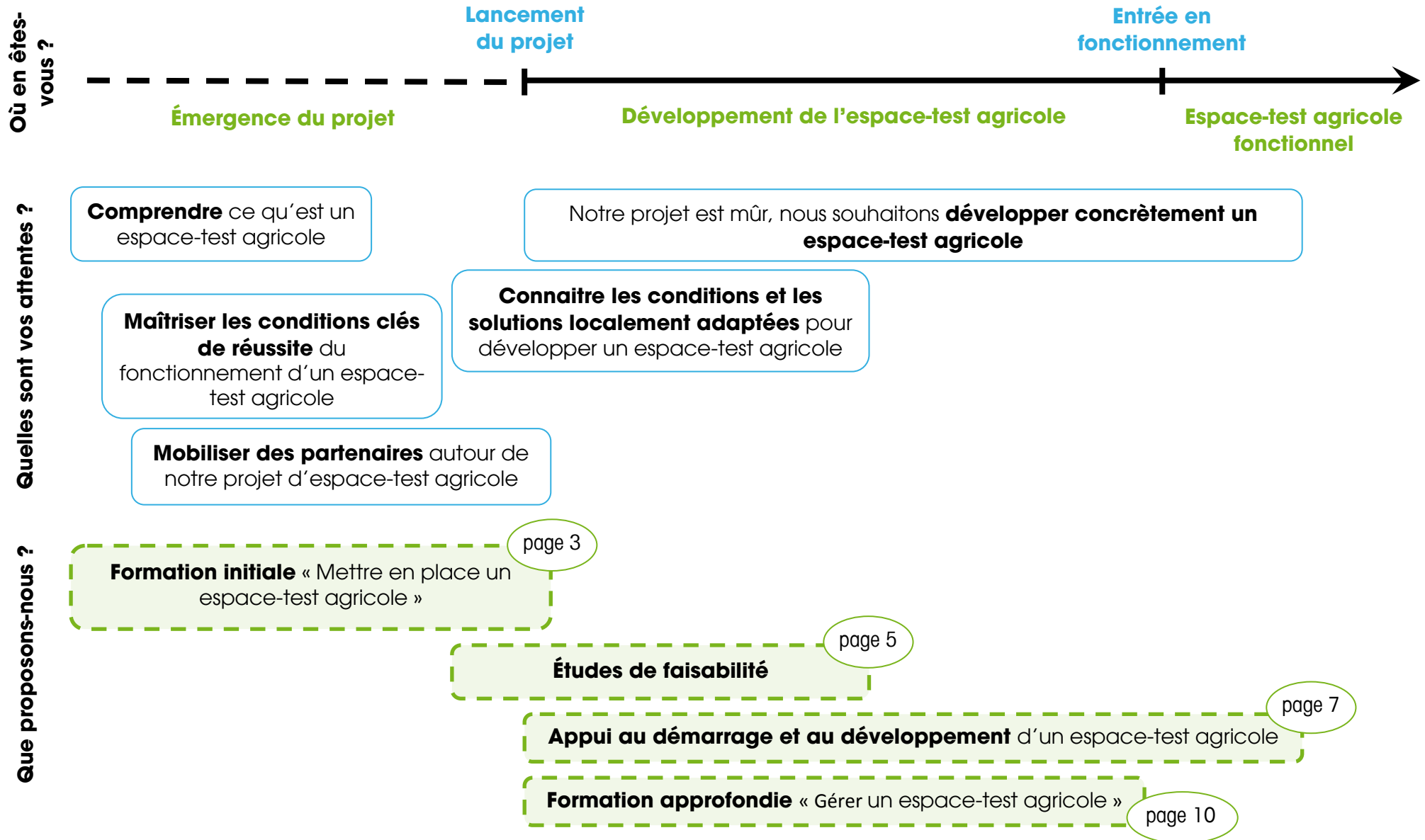
L'**espace-test agricole** est un dispositif, généralement multi acteurs, qui offre les conditions nécessaires à la réalisation du test d'activité agricole, en mettant à disposition :

- un **cadre légal** d'exercice du test d'activité ;
- des **moyens de production** (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...);
- un dispositif d'**accompagnement** et de suivi.

Créé en mars 2012 et regroupant plus d'une cinquantaine de dispositifs espaces-test, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (**RENETA**) propose un **accompagnement** à destination des structures souhaitant monter un espace-test sur leur territoire. Cet accompagnement, à géométrie variable afin de répondre au mieux aux attentes des uns et des autres, peut se faire suivant 3 modalités qui peuvent être complémentaires en fonction des besoins :

- la réalisation de formations sur **les fondamentaux du test d'activité agricole et des espaces-test** : à destination des structures (membres ou non de RENETA) qui en sont au début de leur réflexion sur le montage d'un espace-test agricole, ou qui souhaitent mobiliser des partenaires autour de leur projet, la formation « Mettre en place un espace-test agricole » vise à apporter une information générale sur le concept d'ETA, RENETA et ses membres ;
- la réalisation d'**études de faisabilité** : ces études ont pour objectif de rechercher les conditions et les solutions localement adaptées à la mise en place d'un espace-test agricole. Elles sont réalisées par des praticiens membres du réseau, et peuvent se faire en amont ou en parallèle d'une phase de compagnonnage ;
- l'**accompagnement au démarrage et au développement d'un espace-test agricole** : réservé aux membres de RENETA prêts à se lancer dans le montage effectif d'un espace-test, il s'agit d'un accompagnement personnalisé, sur la durée, des projets de création d'espace-test dans leurs premiers pas, cherchant à répondre aux questionnements tout au long du processus. Cet accompagnement est complété par la formation approfondie « Gérer un espace-test agricole ».

La démarche d'accompagnement



Formation initiale

« Mettre en place un espace-test agricole »

Ø Objectif

Cette formation a pour objectif de **poser les bases théoriques et fonctionnelles** de ce que sont les espaces-test agricoles : historique, principaux concepts, acteurs, diversité des cas de figure, etc. Ces bases théoriques sont complétées et éclairées par la présentation, par un ou plusieurs de ces acteurs, d'**un cas concret d'espace-test en fonctionnement**.

Ø Public

Cette formation est destinée à des agents de développement et/ou des élus souhaitant en savoir plus sur le concept d'espace-test agricole. Elles sont ouvertes à toutes les personnes qui le souhaitent, qu'elles appartiennent à des structures membres de RENETA ou non.

Ø Contenu et méthodologie

Les sessions de formation se déroulent en 2 temps :

La matinée est un « tronc commun » qui vise l'**acquisition des savoirs fondamentaux pour la mise en œuvre d'un dispositif espace-test agricole** : éléments de cadrage sur les installations Hors cadre familial en agriculture et sur les besoins spécifiques de ce public ; éléments de contexte historique sur le test d'activité en agriculture et le développement des espaces-test agricoles ; présentation des différents termes et concepts, ainsi que des principales fonctions de l'espace-test ; présentation des cas de figure existants et des principaux acteurs.

L'après-midi est consacrée à l'étude d'**une modalité spécifique de montage opérationnel**, à partir de l'exemple de l'espace-test accueillant : historique, montage opérationnel, fonctionnement actuel (modalités de recrutement, accès aux moyens de production, statut des porteurs de projets, accompagnement, sortie du test, tarifs...), points d'attention pour monter un ETA, etc. Cette présentation est suivie d'une **visite du lieu test** avec l'animateur.

Ils en parlent...

« Souhaitant développer l'offre alimentaire de proximité, déficitaire dans le territoire, le Pays Roannais a initié une réflexion associant collectivités et profession agricole.

*La question des Espaces-Test Agricoles ayant retenu l'attention du groupe, **l'organisation d'une journée de formation initiale personnalisée a permis de construire une approche commune du concept, propice au travail collaboratif**. La clarté des présentations, la qualité et l'enthousiasme des intervenants ainsi que l'adéquation du dispositif rencontré avec notre situation ont pleinement contribué à ce processus.*

S'appuyant sur une feuille de route établie suite à la journée, le groupe se réunit régulièrement pour construire une déclinaison d'un ETA adaptée à notre contexte et nos attentes. Chaque membre y contribue activement. »

Nils Maurice, chargé de mission Agriculture du Pays Roannais

Cette journée aborde donc à la fois des **aspects « théoriques »** et des **aspects concrets**, en donnant une place importante aux échanges avec l'animateur de l'espace-test qui accueille, ainsi qu'avec les porteurs de projets présents.

∅ **Fréquence et durée**

La formation dure une journée (10h – 17h).

RENETA propose **une journée fixe par trimestre**, en alternance sur les espaces-test en fonctionnement. Lors de l'organisation des rencontres nationales du réseau, une journée de formation pourra être organisée la veille, afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de coupler ces deux temps d'échange et de formation.

Pour les structures qui le souhaitent, il est également possible d'organiser des **sessions de formation « personnalisées »**, en dehors des dates fixées. Ces sessions seront organisées au cas par cas.

∅ **Coûts**

Sessions « **collectives** » : 175 € (TTC) par personne, hors frais de transport, repas et hébergement. Ces frais sont à la charge de chaque participant. À moins de 8 participants, la journée de formation est annulée.

Sessions « **personnalisées** », groupes déjà constitués : nous contacter pour avoir un devis.

Études de faisabilité

Ø Objectif

L'étude de faisabilité a pour objectif d'étudier dans quelle mesure et sous quelles conditions il est possible de monter un espace-test agricole sur un territoire donné. Elle pourra proposer plusieurs scénarii, localement adaptés, afin de permettre aux porteurs du projet un choix argumenté.

Attention, l'étude de faisabilité n'est pas une étude d'opportunité. La question de la pertinence locale du projet d'espace-test devra avoir été démontrée au préalable par le porteur du projet. Il est cependant entendu que cette question d'opportunité pourra être précisée dans le cadre du

travail d'étude et des discussions qui lui sont liées.

La réalisation de l'étude de faisabilité est pensée comme une première étape de la démarche d'appui au démarrage et au développement d'un espace-test, une formation-action des porteurs du projet.

Ø Contenu et méthodologie

L'étude de faisabilité est réalisée par des praticiens membres de RENETA (animateurs d'espaces-test en fonctionnement). Elle peut se faire en amont ou en parallèle d'une phase de compagnonnage.

D'un point de vue méthodologique, l'étude comprend 3 phases :

- # une phase d'**étude de la problématique** des demandeurs et du contexte spécifique dans lequel celle-ci s'inscrit ;
- # une phase de **collecte d'informations** et d'**analyse des expériences** mises en œuvre ailleurs en France, par les espaces-test membres de RENETA, autour de problématiques proches. Éventuellement, le recours à de l'expertise externe (juriste, comptable, etc.) pour répondre à des questionnements non encore résolus au sein de RENETA ;
- # une phase de **propositions** pour répondre aux questions que se pose la structure demandeuse.

Ces 3 phases reposent à la fois sur du travail bibliographique, sur des réunions avec les différents partenaires du projet, mais aussi avec des praticiens d'autres espaces-test membres de RENETA.

La réalisation de l'étude de faisabilité articule 3 types d'acteurs :

- # **RENETA** : coordination du travail, apport méthodologique, mise à disposition de ressources ;

Ils en parlent...

« Nous travaillons avec l'AFIP Nord-Pas-de-Calais et le réseau RENETA dans le cadre du développement de notre politique agricole et alimentaire. À ce titre, la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) a notamment pour objectif le maintien et le développement d'activités agricoles sur son territoire. »

*À l'issue de rencontres avec des personnes en reconversion professionnelle ou hors cadre agricole, la CAD et ses partenaires ont mis en avant dans le secteur, le besoin pour ces porteurs de projet de tester leur activité avant installation. Fort de son expérience sur la thématique, une collaboration avec l'AFIP et RENETA permet la réalisation d'une étude de faisabilité d'un dispositif de test agricole dans le territoire (écriture de différents scénarii possibles et adaptés au contexte). **Ce partenariat nous permet de bénéficier de l'appui d'une association expérimentée, d'un réseau et de références nationales en la matière.** »*

Nicolas Carton, Communauté d'Agglomération du Douaisis

- # des **espaces-test agricoles en fonctionnement**, membres de RENETA : un praticien pilotera l'étude et pourra faire appel à d'autres praticiens pertinents selon les besoins ;
- # la **structure demandeuse** : pilotage de l'étude localement et animation du territoire.

En fonction des besoins et des attentes de la structure demandeuse, l'étude de faisabilité permettra d'aborder différentes thématiques : intégration dans le contexte local, synergie avec les dispositifs existants ; partenariats, gouvernance ; financements (animation, fonctionnement, investissements) ; déclinaison des différentes fonctions de l'ETA (fonction couveuse, fonction pépinière, accompagnement) ; structuration juridique ; échéancier pour le montage de l'espace-test ; points de vigilance à avoir.

Ils en parlent...

« Nous avons demandé à RENETA et à la CIAP 44 de nous accompagner dans la réalisation d'une étude visant d'une part à mieux comprendre les besoins des porteurs de projet agricoles, et d'autre part à travailler sur le modèle économique d'une CAE (Coopérative d'Activités et d'Emploi) agricole visant à accompagner le test d'activité agricole en Poitou-Charentes.

Cet accompagnement nous a permis d'avancer plus rapidement que ce que nous aurions pu faire seuls. La CIAP nous a fait bénéficier d'une typologie des porteurs de projet qui a été vérifiée sur le terrain par des entretiens collectifs territorialisés. Ils nous ont apporté une méthodologie, et nous avons concrètement participé à l'ensemble de la démarche. Cette étude a également permis de mobiliser les partenaires, ce qui n'avait pas été fait suffisamment jusqu'alors.

La proximité avec la CIAP 44, tant géographique qu'en termes de valeurs, leur expérience, la connaissance du RENETA... nous ont permis de travailler en confiance et de créer un lien qui ira au-delà de l'étude. »

Céline Dallet, animatrice-formatrice à l'AFIPAR

∅ Coût

Le coût dépend du temps nécessaire pour la réalisation de l'étude. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Appui au démarrage et au développement d'un espace-test agricole

Ø Objectif

Il s'agit d'accompagner les projets de création d'espace-test dans leurs premiers pas, en mobilisant les ressources du réseau et du temps dédié de praticiens pour répondre aux questionnements tout au long du processus.

Ø Public

Cet accompagnement est réservé aux structures membres de RENETA prêtes à se lancer dans le montage effectif d'un espace-test agricole.

Ø Contenu et méthodologie

Pour tenir compte de la spécificité de chaque projet d'espace-test (contexte territorial, partenariats, objectifs recherchés, etc.), cet accompagnement est construit « **sur mesure** », en lien étroit avec la structure demandeuse, dans une logique de « **compagnonnage** ». Il s'agit d'adapter au mieux cet accompagnement à la demande et au contexte dans lequel le projet s'inscrit.

Il est également important de noter que nous nous inscrivons bien dans une démarche d'accompagnement : il ne s'agit pas de faire à la place de, mais de cheminer avec.

Cet accompagnement **s'inscrit dans la durée**, en amont et en aval de l'entrée en fonctionnement de l'espace-test. Il est coordonné par RENETA et par un praticien, animateur d'un espace-test en fonctionnement, qui jouera le rôle de « tuteur ». Ce dernier sera le principal référent de la structure accompagnée, mais il pourra faire appel à d'autres praticiens du réseau RENETA en cas de besoin.

Il s'agit de permettre aux porteurs de projets d'espaces-test d'avancer en lien étroit avec un espace-test en fonctionnement, qui sera dans une posture de **témoin accompagnant**. Il n'interviendra pas en tant que consultant qui apporte des solutions, mais en tant que tuteur cherchant à faciliter la recherche de ces solutions et pouvant participer – avec les personnes accompagnées – à la co-construction de solutions.

Cet accompagnement personnalisé vise à favoriser le **transfert d'expérience** et à accompagner les porteurs de projets d'espaces-test pour qu'ils se posent les bonnes questions. Un **accès aux ressources du réseau** par l'intermédiaire du tuteur permettra d'éviter que les porteurs de projet ne perdent du temps à chercher des réponses aux problématiques sur lesquels le réseau ou certains de ses membres ont déjà avancé.

L'accompagnement personnalisé est **complété par 2 journées de formation « Gérer un espace-test agricole »**, qui constituent un tronc commun à tous les projets d'espace-test, au cours duquel seront abordées les principales fonctions du dispositif. *Voir ci-après pour plus d'informations.*

Au cours des différentes étapes de la démarche, les thématiques suivantes pourront être abordées, selon les besoins identifiés :

- # intégration et positionnement territorial de l'espace-test agricole ;
- # gouvernance / structuration juridique de l'espace-test : différentes formes de structuration juridique, formalités de création de la structure juridique, répartition des tâches entre les différents partenaires, etc. ;
- # financement : animation, fonctionnement, investissements ;

fonction pépinière : mise à disposition du foncier (modalités – baux, coût, autorisations d'exploiter, certification), du matériel (contrats et coûts de mise à disposition, procédures de sécurité, formation à la prise en main, assurance, gestion du risque, liste de matériel – plan d'investissements, matériel mis à disposition et matériel apporté par les entrepreneurs à l'essai), charges de structure (eau, électricité, etc.), règlement intérieur ;

fonction couveuse : hébergement juridique et comptable, intégrant les spécificités agricole dans cette fonction : recrutement, contrat (CAPE et autres modalités), suivi d'activité des porteurs de projet et de la structure espace-test (administratif, comptable, etc.), sortie du test, assurance, règlement intérieur et procédures (comptable spécifiques aux couveuses et coopératives) ;

fonction animation / accompagnement : accompagnement de la personne en test et procédures liées (prescription, sélection, accueil, évaluation, autoévaluation, formation, bilan de compétences, liens avec le PPP, VAE, gestion de la sortie, gestion du collectif, entraide, banque de travail, etc.), animation du dispositif, relations partenariales. Coûts d'accompagnement d'un porteur de projet en test ; coûts et temps de travail dédiés à l'animation du dispositif.

Ils en parlent...

« Lorsqu'on envisage la mise en place d'un dispositif tel qu'un espace-test agricole, il faut mener de front une multitude de démarches : recherche d'une gouvernance efficace, recherche d'informations juridiques, techniques et réglementaires, rencontre de financeurs potentiels, accompagnement de porteurs de projet, élaboration des documents de référence, recherche de foncier adapté au test d'activité... Et lorsqu'aucun dispositif de ce type n'existe à l'échelle locale, cela nécessite également de mettre en route de nouvelles procédures auxquelles les différents acteurs institutionnels n'ont pas encore été (ou peu) confrontés. Ces activités peuvent demander un temps considérable et ont pour la plupart déjà été menées par d'autres praticiens d'espaces-test au sein du réseau RENETA.

*Après une phase d'émergence en 2013 grâce à un financement Microprojet (FSE 423), nous avons sollicité le réseau pour bénéficier d'un accompagnement afin de démarrer efficacement la mise en route de notre espace-test Terreau Paysan. C'est Joseph Le Blanc, gérant de la coopérative Terracoopa, qui a répondu à cet appel et qui s'est rattaché à notre dynamique en participant à un comité de pilotage du dispositif fin 2013. Cette collaboration s'est poursuivie par ma participation à une réunion d'information collective sur Terracoopa à destination des porteurs de projet intéressés par le test d'activité et à une journée d'échange de pratiques en février. Cette journée très riche m'a permis d'aborder des aspects très concrets du fonctionnement d'un espace-test, des questions d'assurance aux modalités d'hébergement juridique, en passant par le choix du matériel investi ou la gestion des partenariats. **Ce transfert de compétences est vraiment précieux car il permet de partir sur des bases solides et ainsi d'éviter d'éventuels travers auxquels d'autres ont pu être confrontés.** Dans la perspective d'un démarrage rapide de notre espace-test, c'était un choix pertinent.*

Cet accompagnement se poursuivra par des points réguliers avec Joseph et une nouvelle journée d'échange devrait se tenir en juin, à mi-année, afin de tirer les leçons de ce premier semestre de fonctionnement. »

Alaric Stéphan, animateur de Terreau Paysan

Ø **Durée**

La durée de l'appui au démarrage et au développement d'un espace-test variera en fonction des situations et des attentes des structures demandeuses, mais aussi en fonction de l'état d'avancement du projet.

Il est important de prévoir que l'accompagnement ne s'arrêtera pas avec l'accueil des premiers porteurs de projets dans le dispositif, mais qu'il pourra continuer pendant quelques semaines/mois après l'entrée en fonctionnement de l'espace-test. C'est en effet à ce moment-là que beaucoup de questions se posent...
Une durée totale de 6 à 12 mois semble donc pertinente.

∅ **Coût**

Chaque accompagnement étant construit « sur mesure », le coût est variable et dépend de ce qui aura été co-construit avec la structure demandeuse. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Formation approfondie

« Gérer un espace-test agricole »

Ø Objectif

Cette formation vient compléter l'accompagnement personnalisé présenté plus haut. Elle a pour objectif de permettre aux porteurs de projet d'espaces-test de maîtriser les 4 fonctions primordiales du dispositif : « couveuse », « pépinière », accompagnement et animation de l'espace-test.

Ø Public

Cette formation est destinée aux porteurs de projets d'espace-test adhérents du réseau RENETA qui commencent ou ont commencé un accompagnement au démarrage et au développement d'un espace-test agricole.

Il est recommandé que plusieurs représentants de chaque projet d'espace-test participent à cette formation.

Prérequis : avoir suivi la formation initiale « Mettre en place un espace-test agricole », ou équivalent.

Ø Contenu et méthodologie

Après avoir abordé la théorie au cours de la formation initiale, il s'agit de rentrer ici dans le concret au cours de 2 journées qui seront découpées de la manière suivante :

1 demi-journée consacrée à la « **fonction pépinière** » : modalités de mise à disposition des moyens de production (foncier, matériel, etc.), calcul des coûts, procédures de sécurité et gestion du risque, plan d'investissements, charges de structure (eau, électricité, etc.)...

1 demi-journée consacrée à la « **fonction couveuse** » : hébergement juridique et comptable, statut des porteurs de projet (contrat APE et autres modalités), suivi d'activité des porteurs de projet et de la structure espace-test (administratif, comptable, etc.), assurances, sortie du test...

1 demi-journée consacrée à l'**accompagnement** des porteurs de projet : prescription, sélection, accueil, évaluation, autoévaluation, formation, bilan de compétences, liens avec le PPP, VAE, gestion de la sortie, gestion du collectif, entraide, banque de travail, etc. Gestion des relations partenariales, coûts d'accompagnement d'un porteur de projet en test...

1 demi-journée consacrée à l'**animation du dispositif espace-test** : gouvernance, structuration juridique (différentes formes, formalités de création de la structure juridique, répartition des tâches entre les partenaires, etc.), financement du dispositif, recrutement des porteurs de projet, coûts et temps de travail dédiés à l'animation du dispositif...

Le contenu de ces deux journées reposera sur l'expérience des animateurs d'espace-test agricole en fonctionnement et laissera une large place aux questionnements des participants.

Ø Fréquence et durée

La formation se déroule sur 2 journées. RENETA fixera une session chaque année.

Ø Coûts

Le coût de la formation est de 350 € (TTC) par personne, hors frais de transport, repas et hébergement. Ces frais sont à la charge de chaque participant.

À moins de 8 participants, la formation est annulée.

Pour tout renseignement

Coordonnées de l'association RENETA

Siège social : 55, rue Saint Cléophas – 34000 Montpellier

Adresse de correspondance : Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes

Contact : Jean-Baptiste CAVALIER, animateur-coordonateur national

Courriel : contact@reneta.fr

Tél. : 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58

Avec le soutien de



Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire
et de la forêt

Premier ministre

Délégation interministérielle
à l'aménagement du territoire
et à l'attractivité régionale

Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Agence de Services
et de Paiement

